



Association **CORSE**
MOBILITE SOLIDAIRE
Economie sociale, circulaire et collaborative

RAPPORT ANNUEL 2021

Corse Mobilités Solidaire

Association pour le développement des projets d'économie sociale solidaire et durable en Corse

Siège social : Montemaggiore – 20214 MONTEGROSSO

04 95 61 99 48 / 06 85 25 37 20

corsemobilitesolidaire@orange.fr

Sommaire

Une offre de service diversifiée au service de la cohésion et l'inclusion sociale

01

Nous

Notre projet social
Notre organisation
Nos implantations
L'équipe
Le projet associatif

02

Rapport Moral

03

Rapport d'activité

Quelques chiffres Clés
Nos Missions
Nos activités

04

1. L'insertion par l'activité économique
2. La formation professionnelle
3. Les activités innovantes de retour à l'emploi
4. La lutte contre l'isolement numérique

05

En route pour 2022

06

Rapport financier

Résultats Financiers 2021
Budget Prévisionnel Analytique 2022

Annexes : Revue de presse 2021

Nous

LE PROJET SOCIAL

AUJOURD'HUI Aider les publics vulnérables à trouver, grâce au travail, la voie de l'emploi durable

Notre mission est d'aider des personnes en situation de transition professionnelle et/ou de précarité d'en sortir durablement. Nous les accompagnons pour qu'elles trouvent—ou retrouvent— une place dans la société qui soit conforme à leurs souhaits et à leurs capacités. Nous nous adressons à toutes celles et à tous ceux qui sont sans emploi ou en situation de précarité¹. Ces personnes sont orientées vers Emmaüs Défi par des partenaires prescripteurs, acteurs sociaux de proximité. **L'accès à un emploi adapté à chacun au sein d'Emmaüs Défi, complété par un accompagnement, est le levier essentiel de notre action.**

DEMAIN Concevoir et déployer un ensemble d'actions cohérentes pour lutter contre la précarité

Sur la base de notre expérience humaine, notre ambition est de **développer dans les années à venir un système cohérent de dispositifs d'insertion innovants et aux effets mesurables**. Nous nous attachons aussi à diffuser largement ce système et notamment les principes d'accompagnement de la personne qui en constituent le socle. **Corse Mobilité Solidaire entend ainsi devenir un acteur majeur de la lutte contre la précarité**, fort de son identité et de ses principes d'action.

L'ORIGINE Relever le défi de l'insertion par la mobilité

En septembre 2014, des dizaines d'acteurs visionnaires et engagés se mobilisent autour de la question de l'insertion par la mobilité en Balagne . Cette action emmène la constitution de l'association CORSE MOBILITE SOLIDAIRE et la création du Garage solidaire. Un modèle économique innovant à l'époque pour la notion de précarité et de reste à vivre devait prévaloir sur la dimension purement sociale des situations. Le premier chantier d'insertion de l'association ATTELLU MUBILITA voyait le jour en juillet 2015 appuyé par la DEETSS (ex DIRECCTE), la Collectivité de Corse (ex Département de la haute corse), Corse Active et la Caisse d'Epargne.

Organisée pour innover socialement, et répondre aux besoins du territoire en Juin 2016, une recyclerie vient s'adosser en ouvrant ECOCREAZIONE, le second ACI de Balagne de l'association ; qui diversifiera son offre de qualification à l'emploi par l'ouverture d'une boutique citoyenne dédiée au réemploi en s'exportant sur Corbara.

C'est en 2021 que les 3 derniers aci ont été créés.

Depuis 2018, Corse Mobilité solidaire développe une offre de formation et des services d'accompagnement adapté aux publics en insertion et en reconversion.

DE NOUVELLES RÉPONSES Innover au service de l'insertion et de l'accompagnement à emploi

Corse Mobilité Solidaire affirme son rôle de laboratoire d'innovations sociales pour l'insertion, la mobilité, l'emploi. D'abord en expérimentant, en 2018, le programme «ACTIV'AZIONE» d'abord en Balagne puis qui sera ensuite déployé au niveau régional dans le cadre du FSE.

Puis en lançant également le projet « DECOLL TON JOB ».

Notre identité

LA SOLIDARITÉ

L'engagement pour les autres est source d'estime de soi. **La solidarité est donc évidemment une de nos valeurs centrales**. Elle guide notre action à l'égard des salariés mais aussi à l'égard des clients, usagers, adhérents à qui nous proposons des objets utiles à des prix particulièrement bas. D'une façon générale, ce devoir de solidarité s'exprime vis-à-vis de tous.

LE PARTENARIAT

Nous sommes convaincus que, pour être efficace, **le défi de l'insertion exige la coopération de nombreux acteurs : les institutionnels (Etat et collectivités locales), le monde associatif**, les citoyens bénévoles et les entreprises. CMS s'attache donc à surmonter leurs différences de culture et à travailler avec tous. Le partenariat avec les entreprises est, à nos yeux, tout à fait essentiel. Nous nous efforçons donc de co-construire avec elles des solutions innovantes.

L'INNOVATION SOCIALE

L'exclusion est protéiforme. C'est un phénomène multiforme et complexe, qui évolue à la même vitesse que notre société. Lutter contre toutes ses formes demande donc de constamment adapter et inventer les moyens de la combattre. C'est pourquoi **nous cherchons à expérimenter des innovations sociales, les mettons en oeuvre et favorisons leur déploiement, pour servir le plus grand nombre**.

¹Précarité : La précarité ne caractérise pas une catégorie sociale particulière mais est le résultat d'un enchaînement d'événements et d'expériences qui débouchent sur des situations de fragilisation économique, sociale et familiale.

Les processus de précarisation s'accompagnent d'une souffrance psychique alliant mauvaise image de soi et sentiment d'inutilité sociale et peuvent conduire à une véritable dégradation de la santé. Cette évolution des disparités sociales dans notre pays ne se réduit pas à l'émergence des phénomènes d'exclusion et de grande pauvreté, mais résulte des difficultés croissantes d'accès à l'emploi ainsi que des modifications des conditions de travail pour une part importante de la population.

LE PROFESSIONNALISME

Corse Mobilité Solidaire s'attache à la qualité et au professionnalisme de l'équipe. Nous assumons le choix d'un fonctionnement entrepreneurial social. Notre activité économique doit contribuer de façon significative à notre financement et son développement est essentiel pour créer des emplois.

Nos principes d'action

LE TRAVAIL S'ADAPTE À LA PERSONNE

Faire accéder une personne à l'emploi l'aide d'abord à se remobiliser puis à se stabiliser afin d'enclencher son parcours d'insertion. **Il faut trouver le juste équilibre entre l'activité économique et l'accompagnement.** Ce pari est difficile car il conduit à donner des objectifs de production à des personnes qui, au début, ne sont pas prêtes à les tenir.

L'ACCUEIL BIENVEILLANT

Corse Mobilité Solidaire n'opère pas de sélection à l'embauche, ni de qualification, ni d'expérience. **L'envie de travailler et d'être accompagné constitue la seule exigence**². Accueillir avec bienveillance signifie installer une ambiance de coopération («faire avec»), d'écoute et de confiance entre tous — permanents, salariés et bénévoles. Cela implique aussi que le vol et la violence sont intolérables.

L'AUTONOMIE DE LA PERSONNE

À partir du travail, colonne vertébrale du dispositif d'insertion, **l'accompagnement est global (santé, logement, juridique, lien social) car il s'adresse à une personne à part entière.** Pour autant, le salarié n'est pas un assisté. C'est une personne qui est en train de prendre activement en main la responsabilité de son parcours. Et personne ne peut le faire à sa place. Le retour à l'emploi classique n'est pas l'unique objectif. Le but ultime est avant tout que la personne se réconcilie avec elle-même.

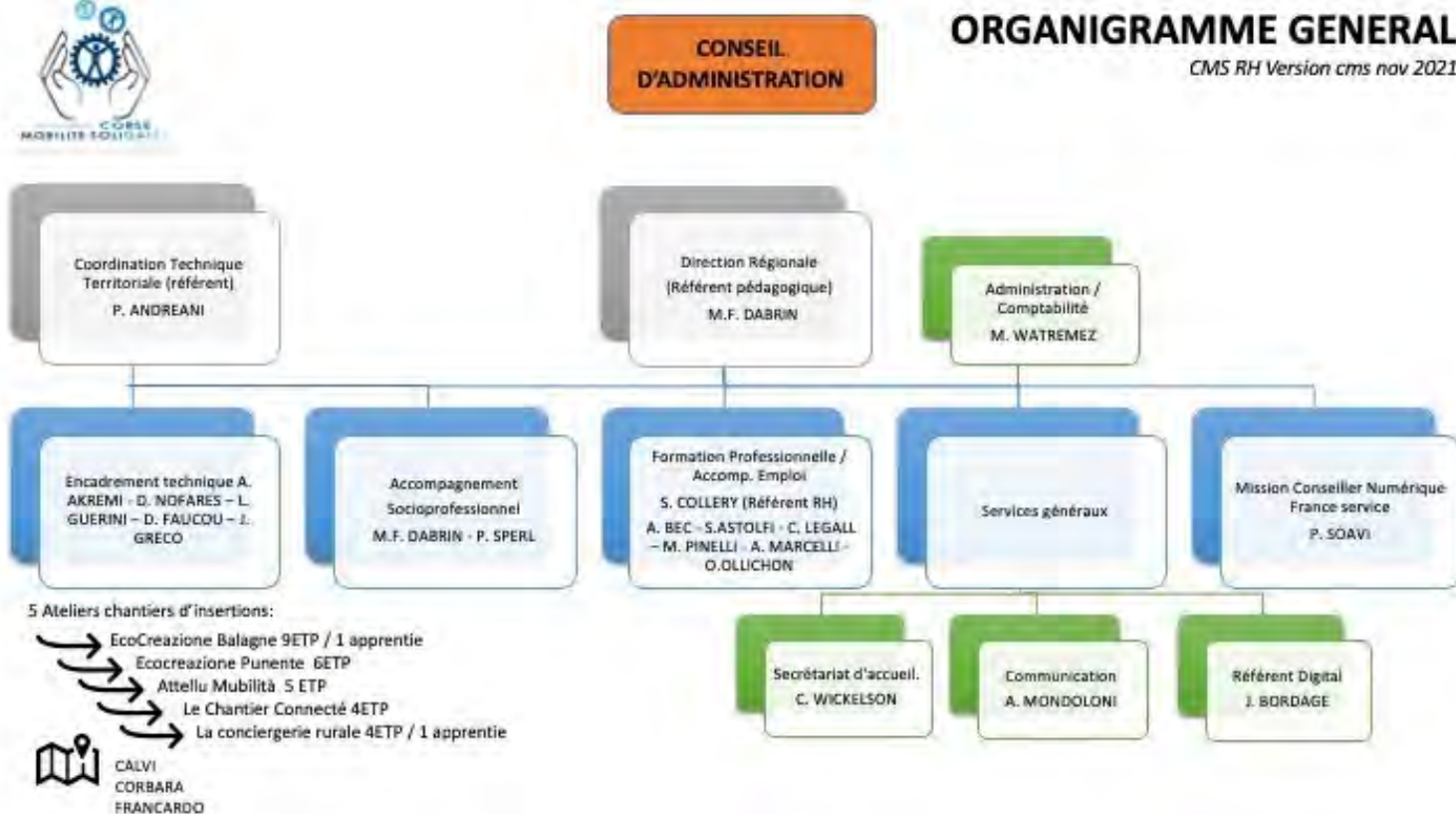


² Ainsi que les critères d'éligibilité aux aides aux postes définis par la loi



ORGANIGRAMME GENERAL

CMS RH Version cms nov 2021



Directrice 1,00 ETP
 Encadrant Technique d'Insertion 3,00 ETP
 Moniteur d'atelier 2,00 ETP
 Assistant Technique d'Insertion 1,00 ETP
 Conseillère socioprofessionnelle 1,00 ETP
 Formatrice / Accompagnatrice emploi 4,00 ETP
 Assistante Comptable 0,50 ETP
 Réfèrent Digital 0,90 ETP

Total 13,4 ETP

LE PROJET ASSOCIATIF

LA GOUVERNANCE

Notre association se distingue par son but d'utilité sociale (soutien à des publics vulnérables, cohésion territoriale ou développement durable) et l'orientation de ses excédents vers la poursuite d'une activité non lucrative.

Sa gouvernance associative est démocratique.

L'association répond à trois critères : avoir un objet d'intérêt général, une transparence financière et un fonctionnement démocratique.

La dynamique de Corse Mobilité Solidaire est portée par :

978 adhérents
 12 administrateurs dont 3 sont membres du bureau
 une dizaine de bénévoles efficaces et engagés
de nombreux sympathisants (partenaires, clients, donateurs, travailleurs sociaux)

Les membres du Bureau (au 31.12.2017)

Président – Joseph EMMANUELLI

Trésorier – Danny DUPUIS

Secrétaire – Sandrine ORDIONI

Les membres du C.A. (au 31.12.2021)

Françoise HUGUET • Stéphanie MARANINCHI • Florian

COCHET • Tania ANDREO • Marie Catherine

ANTOINE MAR CHETTI • Sandrine COIGNARD

LE BENEVOLAT

Les bénévoles sont encore peu nombreux à nous rejoindre; malgré un intérêt flagrant. Ceux qui passent le cap inscrivent leur engagement sur le long terme : une dizaine de bénévoles ont été actifs à nos côtés en 2021.

Parmi eux, la plupart ont participé au tri et à la vente en recycleries, d'autres à l'action « Les Boîtes de Noël Solidaire » qui est véritablement le temps fort du bénévolat chez de Corse Mobilité Solidaire !

D'autres actions plus ponctuelles ont mobilisé les bénévoles :

Nous remercions cette année encore les bénévoles fidèles à CMS ainsi que les nouveaux qui nous ont rejoints en 2021



ange manu,
bénévole a la
recyclerie

Sylvie, en
mécénat de
compétence
pour la
fondation AXA
FRANCE

ACTUALITÉS / BÉNÉVOLAT

« Il existe un vrai engouement des jeunes pour le bénévolat »

Vice-présidente de France bénévolat Hauts-de-Seine, Sylvie Le Meur ouvre une antenne de l'association à Nanterre, à partir du 18 octobre à la Maison des associations.

Pouvez-vous nous présenter France bénévolat ?

Sylvie Le Meur : C'est une association d'utilité publique agréée par le ministère de l'Éducation nationale qui compte un millier de bénévoles travaillant dans 250 antennes réparties sur toute la France. Sa vocation est de promouvoir le bénévolat dans les établissements scolaires, depuis la maternelle jusqu'au lycée, mais aussi dans les entreprises et les maisons de retraite.

Et en ce qui concerne les particuliers ?

S. L.M. : C'est ce que l'on appelle l'intermédiation qui est la principale mission de nos antennes. C'est-à-dire, mettre en relation les associations et les bénévoles potentiels. Certains préfèrent être encadrés, d'autres créer leur propre activité. Les uns ont des qualités d'écoute alors que d'autres ont des compétences en comptabilité ou en informatique. Nous intervenons en complément de la plateforme numérique tousbenevoles.org qu'on retrouve sur le site de la ville pour parvenir à la meilleure adéquation possible.

250
C'est le nombre
d'implantations
locales de France
bénévolat.

Regroupant
80 associations
nationales,
elle est reconnue
d'utilité publique
depuis 2010,
et a pour vocation
le développement
de l'engagement
bénévole associatif
pour une
citoyenneté active.

Quelle est la situation du bénévolat en France ?

S. L.M. : Il y a un vieillissement de la population des bénévoles, notamment des responsables d'associations. Mais contrairement à ce que l'on pourrait penser, il existe un vrai engouement des jeunes pour le bénévolat. Par contre, ils souhaitent davantage s'engager sur des missions concrètes, ponctuelles et souvent à plusieurs. Ce n'est pas la manière de fonctionner des associations qui demandent un engagement sur la durée. Et c'est souvent très difficile pour elles de trouver des bénévoles. Il y a un besoin gigantesque.

Est-ce que cela n'est-il pas aussi lié au manque de reconnaissance des bénévoles ?

S. L.M. : Aujourd'hui, l'engagement bénévole est reconnu. Pour un étudiant

ou un demandeur d'emploi, c'est un critère qui peut, sur le CV, départager deux candidats. Dans certaines écoles et universités, il existe un crédit associatif et à France bénévolat, nous avons mis en place un passeport bénévole, sorte de diplôme qui permet d'avoir une trace des expériences acquises.

● PROPOS RECUEILLIS
PAR ISABELLE FRUICHARD.

Permanence France bénévolat :
un vendredi par mois,
de 15h à 19h, le 18 octobre,
22 novembre et 20 décembre.
Maison des associations,
11, rue des Anciennes-Mairies,
Avec ou sans rendez-vous
au 06 38 76 52 72
ou fb.nanterre@francebenevolat.org



LE PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES ASSOCIATIVES

Corse Mobilité Solidaire est attentive à l'évolution des besoins sur les territoires. En répondant aux appels à projet ou aux appels d'offre des Collectivités Territoriales, de l'Etat, son souhait est d'accompagner les grandes orientations de ces Politiques Publiques en matière de droit au transport, d'environnement et de lutte contre les exclusions. Car si tous les publics peuvent y prétendre, les plus fragiles, les plus précaires n'ont ni les moyens financiers, ni les ressources culturelles, ni le niveau de formation, ni l'autonomie pour mettre en œuvre ces droits.

Leader de l'insertion par l'activité économique

Corse Mobilité Solidaire est un groupe d'insertion dont la vocation principale est de favoriser le retour à l'emploi de personnes en situation d'exclusion, de précarité ou encore en voie de précarisation (jeunes sans qualification, personnes en situation de handicap, travailleurs saisonniers...).

Un projet social ambitieux

Corse Mobilité Solidaire est un « sas » où les gens peuvent poser leurs valises, régler leurs problèmes et préparer leur avenir via des dispositifs d'innovation sociale :

- un parcours fondé sur le travail salarié -un accompagnement social et professionnel ;
- une offre de formation ;
- une aide à la sortie vers l'emploi

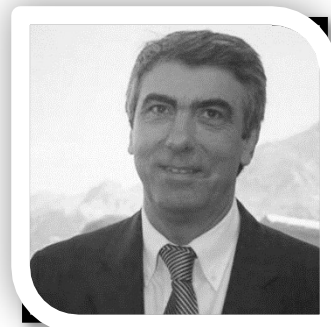
Une offre de services performante

Les prestations de services aux entreprises couvrent trois métiers :

- l'économie circulaire & collaborative
- les services numériques de proximité;
- la mobilité inclusive et durable ;

LE RAPPORT MORAL

Adhérents de Corse Mobilité Solidaire, salariés permanents, salariés en parcours, élus des Collectivités, donneurs d'ordre, partenaires institutionnels et collègues du conseil d'administration, soyez les bienvenus à cette Assemblée générale 2021 réunie pour la seconde fois de façon hybride avec la voie que les conditions sanitaires a ouverte.



Notre association a continué à œuvrer avec opiniâtreté à l'objectif fixé par nos fondateurs en 2014 : « Accueillir toutes personnes en difficulté à cause du chômage, favoriser leur réinsertion, promouvoir le partage du travail, intervenir auprès des pouvoirs publics pour obtenir une législation adaptée favorisant une réelle solidarité ».

Un des grands défis de notre région est la lutte contre le chômage et notamment le chômage de longue durée. Le chômage structurel, le chômage d'après saison.

La période actuelle est annoncée comme celle du « plein emploi ». Mais en réalité c'est une période de crise qui n'est pas favorable à la création et à la reprise d'emploi pour les jeunes, comme pour les adultes allocataires des minimas sociaux. La Corse et la Balagne n'échappent pas à la règle.

Il est important de mutualiser toutes les énergies et intelligences pour prendre les initiatives liées à l'embauche des personnes présentant des difficultés sociales et professionnelles.

Notre philosophie d'action fait en effet écho à la maxime : « Tout le monde est employable »... Depuis 2014, Corse Mobilité Solidaire contre les exclusions en proposant aux personnes sans emploi, un accompagnement socioprofessionnel et formatif en situation de travail. Pourtant, confronté de façon spectaculaire à la montée de la précarité et des travailleurs « pauvres », nous devons réinterroger notre projet d'entreprise et associatif, passant de l'économie sociale à l'économie solidaire.

2021 nous a permis d'engager une démarche en ce sens grâce au programme SEVE EMPLOI grâce auquel notre équipe permanente a réinterrogé le sens de son action et ses méthodes d'interventions.

Notre structure est atypique. Elle dispose de plusieurs supports dédiés à l'insertion :

- Nos chantiers d'insertions, activités premières chronologiquement, opèrent sur de la mobilité, du réemploi, du numérique, des services aux particuliers. Ce qui permet à notre public de bénéficier d'une formation plurielle. Nous avons la chance d'avoir des encadrants qui remplissent parfaitement leur mission près de notre public. Merci à eux.
- Notre pôle formation œuvre dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme, accompagne les projets auprès d'un public divers et varié, vu la conjoncture. C'est un autre point fort de notre activité. Pour ce faire nous avons des salariés compétents, que je remercie pour leur travail.
- Un autre frein sur un territoire comme le nôtre est la mobilité. Nous disposons de possibilités afin de pallier au mieux ce problème.

En 2021 trois nouveaux chantiers d'insertion ont été agréés. La recyclerie de Francardo, la conciergerie rurale et la Chantier connecté sur Calvi portant à 26 le nombre d'ETP d'insertion dont 14 de BRSA (convention avec la collectivité de corse).

Ces actions d'insertion sont portées professionnellement et humainement par nos équipes de permanents qui mettent au service des salariés en « transition » leurs compétences techniques et pédagogiques. Cet accompagnement au quotidien favorise les progrès personnels et le cheminement vers un retour à l'emploi.

Au long de cette année, nous avons eu à cœur de rester à l'écoute de tous pour apporter les services attendus de nous. Nous savons que les demandes relèvent d'un engagement volontaire de votre part de participer à nos côtés à l'essentielle mission d'insertion sociale qui guide notre action. Vous tous, particuliers demandeurs de services à votre domicile, collectivités qui nous confiez des chantiers à caractère public, entreprises qui faites appel à CMS dans le cadre des clauses sociales, associations et communes, vous nous avez permis de réussir un exercice au résultat positif malgré un contexte social assez difficile. Soyez en remerciés.

Pour conclure, je formulerai plusieurs souhaits pour les années à venir.

Premièrement, au-delà de la situation sanitaire, celui de voir la situation économique et sociale de notre territoire évoluer suffisamment positivement pour que l'amélioration du marché de l'emploi puisse donner à nos salariés en parcours les meilleures chances de trouver leur voie après leur passage chez CMS.

Deuxièmement, que notre action solidaire commune se poursuive et se renforce sur nos territoires de CALVI BALAGNE, ILE ROUSSE BALAGNE, et PASQUALE PAOLI tant au sein des collectivités qui les constituent que des particuliers qui nous sont fidèles et qui nous font connaître autour d'eux.

Troisièmement, que nous puissions le plus rapidement possible retrouver cet élément qui fait partie de l'ADN de CMS : cette convivialité dont nous sommes privés depuis la pandémie qui rythme habituellement toute notre activité.

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

QUELQUES CHIFFRES CLES



43 Salariés en parcours
dont **25 B-RSA en parcours**

26 ETP Conventiionnés
22,12 Etp réalisés dont 12,67 B-RSA



546 personnes formées
1714 Heures de formation dispensées



11 Salariés permanents
3 Contrats d'apprentissages



1 150 028,15 €

Chiffres d'Affaires 2021



667 actes mécaniques
193 jours de location solidaire



106 tonnes

récoltées



Calvi -> 87 tonnes
Punente -> 19 tonnes

60 tonnes

vendues



Calvi -> 52,56 tonnes
Punente -> 7,36 tonnes

NOS MISSIONS

FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE « PRECARITE »

Le travail d'accompagnement des publics va au-delà des aides ponctuelles et vise une insertion dans l'emploi durable. La précarité peut venir de la personne concernée pour des raisons financières, de santé physique ou psychique, d'isolement, d'absence d'équipement ou de formation... elle peut aussi tenir à l'environnement géographique, à l'absence d'offre de transport collectif... Cette précarité peut être sociale et/ou liée à des difficultés d'accès à l'emploi.

L'emploi durable est la finalité souhaitée pour toute personne accompagnée.

EN ETANT UN ACTEUR DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'association se définit comme « acteur économique dont l'objet premier est social et dont les valeurs sont la solidarité et le partage ». Elle est agréée « entreprise solidaire » et reconnue d'intérêt général par les services fiscaux.

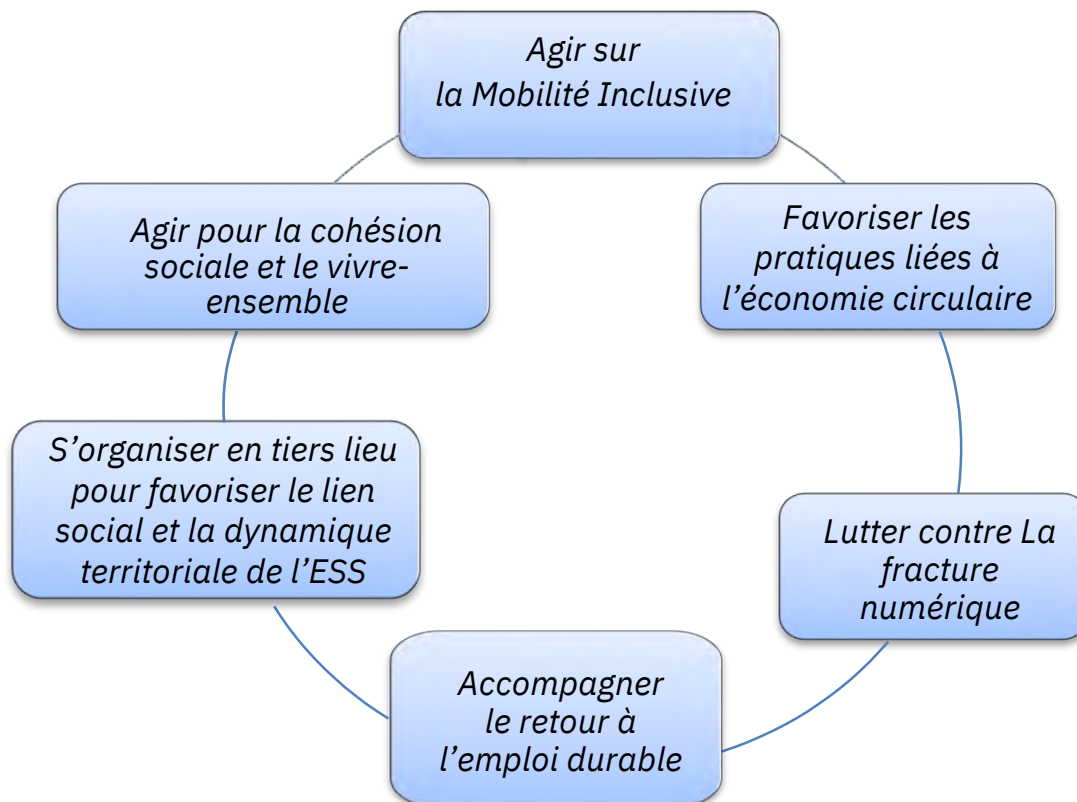
CORSE MOBILITE SOLIDAIRE prend en compte les particularités de chaque personne et de chaque territoire. Les dispositifs mis en place pour répondre aux besoins font de l'association un acteur économique.

LES ACTIONS S'INSCRIVENT DANS UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE & D'ECONOMIE CIRCULAIRE....

Elles sont:

- économiquement utiles,
- socialement responsables,
- écologiquement respectueuses de l'environnement,
- et respectent une gouvernance démocratique.

CORSE (Mobilités) SOLIDAIRE se développe autour de 6 grands axes :



Une offre de service diversifiée en faveur de l'inclusion économique et sociale



ZOOM : les spécificités de nos tiers lieux

Nos « **Tiers-Lieux** » sont des espaces de rencontres et de mise en relation entre les Entreprises, les Associations, les institutionnels et le Public, dans le but de pallier l'isolement et dynamiser les territoires. Depuis des années, des citoyens créent des tiers lieux afin de développer le « faire ensemble » et retisser des liens.

CORSE MOBILITE SOLIDAIRE DEVELOPPE DES ACTIVITÉS AUTOUR DE TIERS LIEUX DE COMPÉTENCES & DE SERVICES, SOCIAUX ET RESPONSABLES

Des tiers-lieux de services au public

En proposant des services de proximité, nos tiers lieux visent à améliorer la qualité du service au public en facilitant les démarches administratives des usagers ; grâce à son statut de pôle de mobilité (plate forme du réseau MOB IN CORSICA), des outils de communication, des connexions internet en libre accès, de médiation numérique France service, service Aidant Connect, des services de conciergerie de territoire, de Transport d'utilité sociale (projet), de commerce de réemploi, etc.

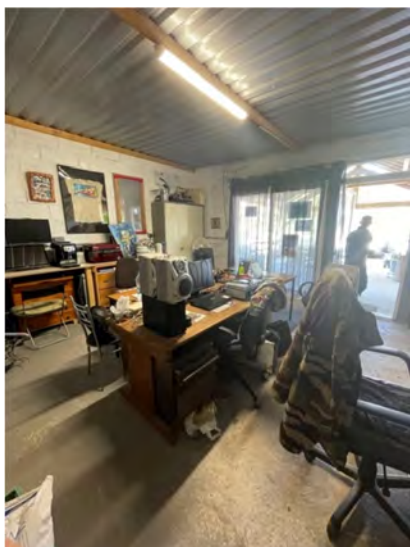
Des tiers-lieux d'innovation, nid d'idées et d'expérimentation

Grâce au partage des compétences, nos tiers-lieux vont favoriser l'émergence de projets innovants.

Notre Fablab solidaire « u fablab café », **ouvert aussi bien aux particulier-ères qu'aux professionnel-les, met à disposition des outils et du matériel (imprimantes 3D, découpeuses laser, machines à coudre, etc.) pour permettre à chacun-e de concevoir un objet et de le tester.** Il stimule l'imagination et l'expression et donc l'innovation. Spécialistes, bricoleur-ses, amateur-rices, étudiant-es, artistes, retraité-es ... le fablab café est ouvert à toutes et à tous, quel que soit le niveau de formation.

Les tiers-lieux sociaux pour un impact positif

Comme son nom l'indique, notre tiers-lieu est également social car il répond à des enjeux sociétaux et tenter de sensibiliser le grand public. Ateliers chantiers d'insertion, permanences des ateliers pôle emploi, de Cap EMPLOI, A murza, de la BGE, de la Couveuse, de l'ADIE...



L'ATELLU CALVI A RIMESSA CORBARA PUNENTE FRANCARDO



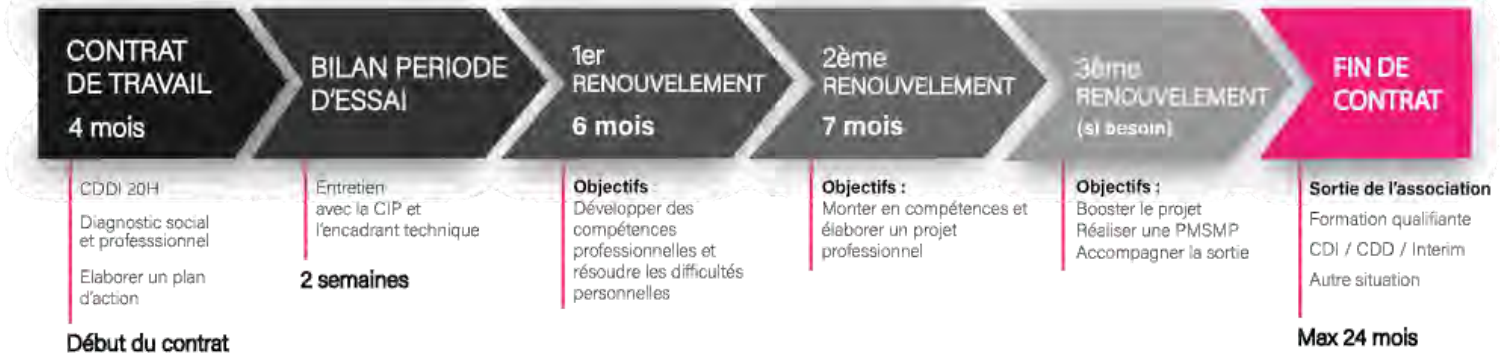
NOS ACTIVITÉS

LE POLE INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

L'accueil d'un public en précarité 2021

L'objectif est de faciliter le retour à l'emploi.

Les salariés bénéficient d'un accompagnement obligatoire, réalisé par un Conseiller en Insertion Professionnelle, afin de travailler ce projet. Ce dernier est en relation étroite avec les encadrants et le coordinateur du chantier d'insertion.



CMS intègre des personnes connaissant des difficultés particulières d'accès à l'emploi, y compris les plus fragiles et les plus désocialisées (jeunes sans qualification, personnes en situation de handicap, etc.).

Les principaux critères de recrutement sont:

- la motivation à travailler ;
- le désir de faire évoluer sa situation sociale et professionnelle ;
- l'aptitude physique et psychologique à travailler.

La méthode

Chaque salarié en insertion, soutenu par son chargé d'accompagnement socio-professionnel (Cip), est acteur de son parcours, avec :

- un temps d'accueil et d'intégration ;
- un parcours contractualisé ;
- un accompagnement global ;
- une progression individualisée ;
- des exigences élevées ;
- un encouragement des projets personnels.

Les objectifs

- retrouver confiance en soi et en les autres ;
- (re)devenir durablement employable ;
- retrouver une assise personnelle ;
- intégrer le travail comme une nécessité pour participer à l'échange social, en accepter les contraintes et en comprendre l'utilité ;

Profil des salariés accueillis

Au total en 2021, 43 salariés ont été accueillis (28 en 2020) dont 25 bénéficiaires du RSA (15 en 2020). 27 nouvelles entrées ont eu lieu.

Cette augmentation s'explique principalement par :

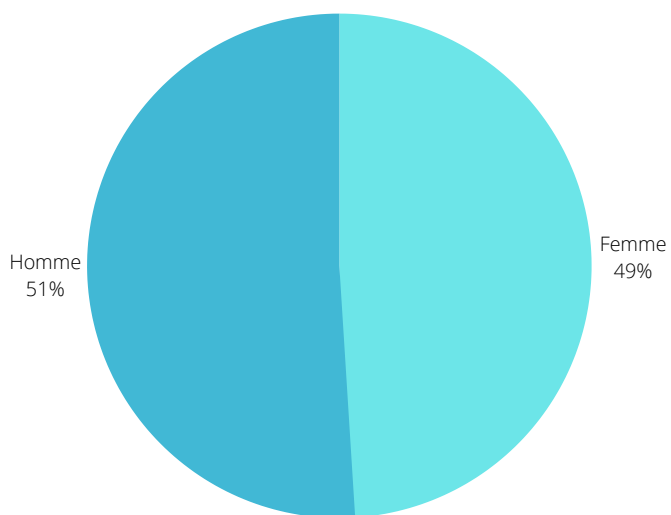
- Des recrutements plus importants, du fait de la situation sanitaire qui avait obligé la réduction du nombre de salarié par équipe,
- De la création de nouveaux conventionnements en fin d'année 2021.

Contrecoup post covid :

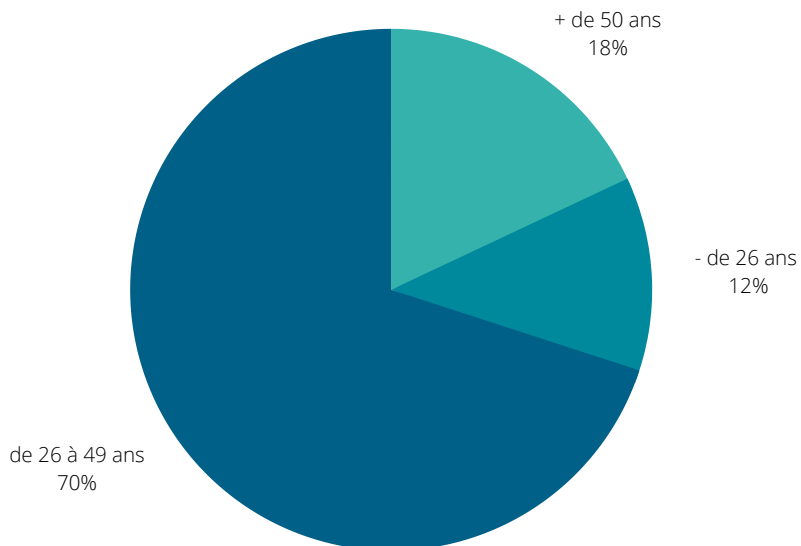
- moins de salariés candidats à l'embauche de façon spontanée
- des difficultés de recrutement notamment du public bénéficiaire RSA (peu de prescriptions). Sans impact notable sur la convention avec la collectivité pour l'instant. Adaptation à la situation, les informations collectives ont été remplacées par des entretiens individuels.

Nos activités permettent d'accueillir à proportion quasi égale les publics masculins et féminins. D'une manière générale, ce sont nos chantiers aux activités les plus "physiquement" difficiles qui ont du mal à recruter.

Genre des salariés en transitions 2021

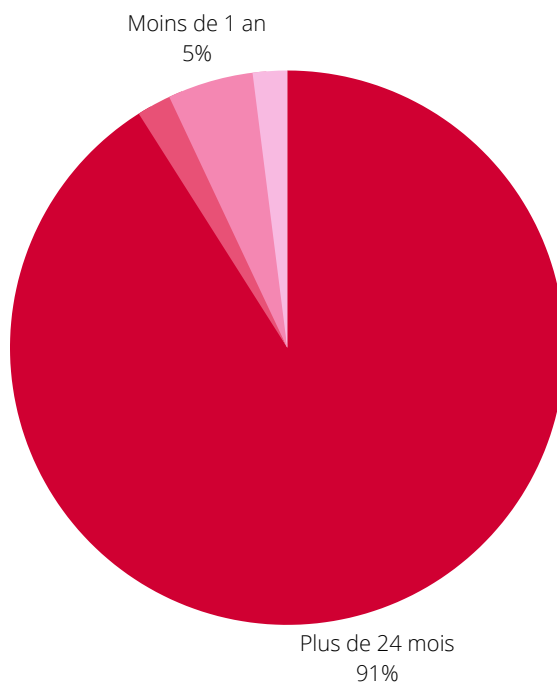


Tranche d'âge des salariés en parcours 2021



Comme les années précédentes, la majorité de nos salariés ont entre 25 et 50 ans. Nous avons également poursuivi nos objectifs d'embauche des séniors.

Durée d'ancienneté de chômage 2021



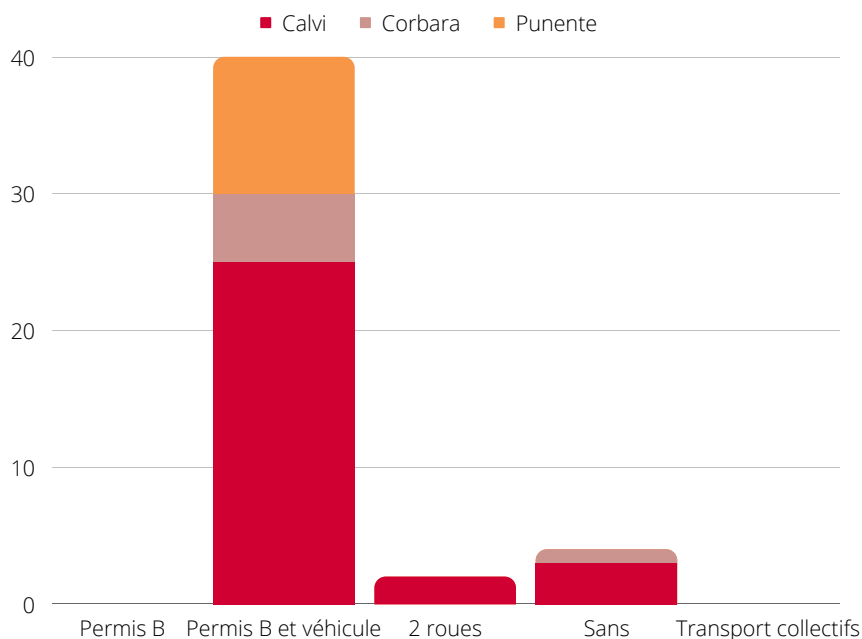
Majoritairement, les personnes embauchées perçoivent les minima sociaux (RSA, ASS, ARE, AAH).

La part des salariés bénéficiant du RSA à leur arrivée est de plus de 61 %, ce qui nous permet d'indiquer que nous tenons largement nos objectifs d'emploi des BRSA

Les salariés ont, dans l'ensemble, un faible niveau de qualification (sans diplôme, sachant lire et/ou écrire) ou même rencontrent des difficultés d'expression ou d'illettrisme dans la langue française (niveau FLE). Pas d'« allophone ».

Les personnes de niveau V sont les plus représentées et sont généralement titulaires d'un CAP ou BEP ou d'un niveau, mais qui n'est plus en adéquation avec les besoins du marché du travail, soit n'est pas adapté à leur souhait de réorientation professionnelle.

Ainsi, dans le cadre du suivi socioprofessionnel, un travail d'élaboration du projet professionnel doit être mené. Ce qui nous conduit en 2022, à envisager l'achat du logiciel « PARCOUREO ».



Les salariés sont nombreux à être en possession du permis B et d'un véhicule.

Ceci s'explique par :

- L'absence de solutions de mobilité collectives sur le territoire
- Le fait que nos recrutements pour les postes de mécanicien, agent valoriste & concierges nécessitent le permis de conduire, pour environ une moitié des postes de ces chantiers.

L'accompagnement socioprofessionnel

Principes

L'accompagnement socioprofessionnel réalisé en étroite collaboration avec les encadrants techniques et les moniteurs d'ateliers est effectué d'une part dans le cadre d'entretiens individualisés à raison d'un par quinzaine, et d'autre part sous la forme d'actions collectives, durant le temps de travail.

L'accompagnement individualisé

Chaque salarié bénéficie d'un accompagnement individualisé à raison d'un entretien tous les 15 jours et également en fonction des besoins.

Ces entretiens se déroulent sur les tiers lieux qui sont dotés du matériel (ordinateur, téléphone, fax, accès internet), des outils pédagogiques (tests d'intérêt professionnel, documents de préparation à la rédaction de lettres de candidature, préparation aux enquêtes, rédaction de CV...) et des documents utiles (fiches ROME, sélection des offres du jour, plaquettes de différents organismes de formation...).

L'accompagnement professionnel

La fiche Bilan d'étape de l'IAE est utilisée dans le cadre de l'accompagnement socioprofessionnel, comme outil de suivi individuel.

L'accompagnement individualisé se déroule hors ou pendant le temps de travail. Il vient compléter les actions collectives et les formations en permettant de mettre en place des stratégies d'insertion professionnelle mais aussi sociale dans le cadre du référent unique. Nous ne pouvons traiter l'insertion professionnelle sans tenir compte des problèmes sociaux de

nos bénéficiaires. Mettre l'accent sur les freins et chercher des réponses est un préalable à une démarche d'insertion professionnelle.

Les étapes sont celles liées à l'élaboration d'un projet :

- Tests d'intérêts, bilans de compétences
- Découverte des métiers sur fiches
- Préparation et réalisation d'enquêtes auprès de professionnels
- Validation du projet par le biais d'une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel.
- Recherche d'organismes de formation si nécessaire

Les bénéficiaires sont épaulés dans leurs démarches de recherche d'emploi, que ce soit pour l'élaboration de CV, l'écriture de lettre de motivation ou la préparation aux entretiens d'embauche. La conseillère gère les espaces candidats créés sur le site du Pôle Emploi pour les salariés qui sont en difficulté face à l'utilisation de l'outil informatique.

L'accompagnement social

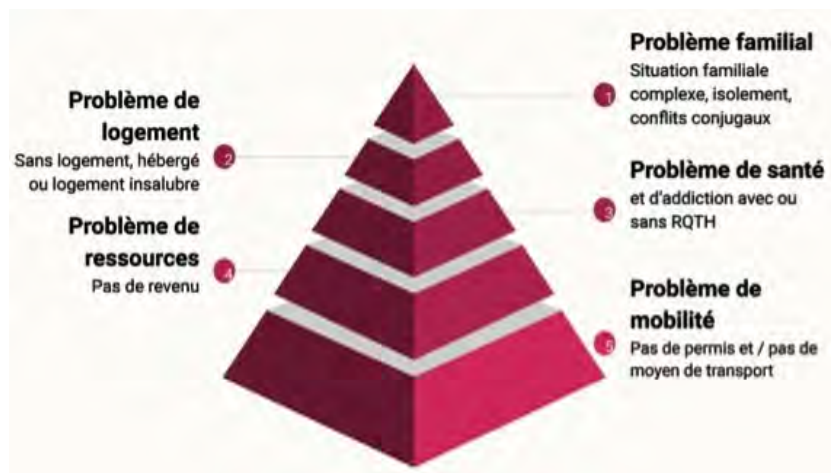
Les difficultés sociales et personnelles sont très présentes dans les parcours des bénéficiaires et les entretiens individuels permettent un échange confidentiel. Ainsi, certains problèmes peuvent être gérés dans l'immédiat et en interne, s'ils relèvent des compétences de l'accompagnatrice. Si tel n'en n'est pas le cas, une orientation et un accompagnement vers la structure la plus adaptée sont réalisés.

Lorsque cela s'avère nécessaire, des entretiens tripartites sont organisés avec les référents du salarié (assistante sociale, conseiller mission locale, etc.).

L'accompagnement social consiste principalement en la prise en charge de toutes les problématiques périphériques à l'emploi, comme par exemple :

- Aide dans les démarches administratives et juridiques (taxe d'habitation, contact avec les fournisseurs d'énergie...)
- Accès aux droits (CMU, mutuelle, liens avec les impôts, etc.)
- Recherche d'hébergement et de logement (liens avec les bailleurs comme ERILIA)
- Résolutions de difficultés financières

En 2021, des problématiques récurrentes nécessitent encore de chercher des pistes d'améliorations :



Le renforcement de la mobilité

Le manque de mobilité et l'absence du permis de conduire reste un frein à l'insertion professionnelle.

La conseillère tente d'obtenir des financements afin que certains de nos salariés puissent prétendre au permis B.

- En 2021, 4 personnes ont pu en bénéficier des aides de la CdC ouvertes aux B-RSA toujours inscrits (-de 3 mois de Cddi) pour financer les sessions de code dont 2 auprès de l'auto école sociale portée par OPRA A LECCIA

Notre partenaire :

LE PROGRAMME DE FORMATION	
Compétences	Compétences associées
<p>Maîtriser le manègement du véhicule dans un trafic faible ou nul</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures. • Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir. • Tenir, tourner le volant et maîtriser la trajectoire. • Démarrer et s'arrêter. • Donner l'accélération et le freinage à diverses allures. • Utiliser la boîte de vitesses. • Diriger le véhicule en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire. • Regarder autour de soi et essuyer. • Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.
<p>Appréhender la route et circuler dans des conditions normales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte. • Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation. • Adapter l'allure aux situations. • Tourner à droite et à gauche en agglomération. • Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. • Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire. • S'arrêter et stationner en rpi, en habillage et en creneau.
<p>Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer et maintenir les distances de sécurité. • Croiser, dépasser, être dépassé. • Passer des virages et conduire en dénivelé. • Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie. • S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. • Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. • Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte. • Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. • Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, ...
<p>Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre un itinéraire de manière autonome. • Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie. • Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer. • Connaître les comportements à adapter en cas d'accident : protéger, appeler, secourir. • Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation, ...). • Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. • Pratiquer l'écoconduite.

Nos actions pédagogiques sur les chantiers d'insertion

Objectif

Il s'agit de mobiliser les salariés en CDDI par la mise en situation de travail en prenant en considération les difficultés d'ordre social et professionnel de chacun. Les activités mises en place sur nos chantiers permettent de travailler les savoir être préalable à l'employabilité et de développer de réelles compétences transférables et valorisables sur le marché du travail.

Mise en situation de travail

Le travail effectué sur nos chantiers, avec un accompagnement pédagogique spécifique mis en place par nos encadrants techniques et moniteurs d'ateliers, permet des acquisitions évaluées régulièrement (a minima deux fois dans l'année en amont des comités techniques).



A) Les Savoir-être

- Ponctualité et assiduité
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Capacités physiques en phase avec les travaux à effectuer
- Facultés à saisir les directives
- Expression orale
- Présentation physique
- Capacités d'intégration dans une équipe
- Prises d'initiatives techniques et organisationnelles
- Relation clientèle



B) Les Savoir-faire

Les activités de nos chantiers requièrent des compétences et des capacités que chaque salarié va pouvoir développer durant son parcours d'insertion socio-professionnelle.

Selon les Chantiers & les contraintes de postes (Handicaps)

- Opérations d'emballage et de déballage d'objets parfois fragiles ou volumineux
- Démontage et remontage de meubles
- Assurer le chargement, le déchargement des marchandises en organisant le rangement en fonction de l'espace disponible
- Effectuer l'entretien courant d'un véhicule
- Posséder une résistance physique adaptée au port de charges
- Anticiper et adapter les conditions de manipulation aux marchandises
- S'adapter à la diversité de la clientèle et des situations
- Reconnaître la nature des supports
- Préparer les supports : poncer, gratter, lessiver, enduire
- Choisir et utiliser les produits et matériels adaptés
- Faire les calculs nécessaires à l'emploi des produits (surfaces, volumes)
- Appliquer les produits après avoir protégé la zone (sols, fenêtres, ...)
- Nettoyer le matériel utilisé
- Prendre des initiatives adaptées aux difficultés rencontrées au quotidien sur le chantier
- Aérer les espaces
- Repérer et résoudre les imprévus
- Préparer le matériel et les produits
- Dépoussiérer, nettoyer, désinfecter les matériels et espaces de travail
- Nettoyer les sols
- Fermer les fenêtres
- Entretenir et ranger le matériel
- Collecter et sortir les poubelles
- Respecter les protocoles
- Porter les EPI de façon réglementaire



C) Les compétences

Les compétences techniques acquises sur les chantiers permettent une orientation directe vers les métiers de l'entretien réparation mécanique, du recyclage, de la communication digitale, du service aux particuliers....

Les savoir-faire peuvent aussi constituer une assise pour effectuer un transfert de compétences vers d'autres métiers tels que la logistique ou le transport en ce qui concerne le chantier Attellu Mubilita. Vers des activités techniques de réparation ou de vente pour le chantier Recyclerie, vers les métiers du gardiennage et SAP pour le chantier Conciergerie, par exemple.

Les salariés sont évalués de différentes façons dans :

- Leur capacité à travailler en équipe et à s'adapter aux différents chantiers (client, lieu, etc...)
- Leur compréhension de la commande de travail
- Leur rapidité d'exécution et qualité
- Leur capacité d'évolution dans la technique
- Leur motivation, assiduité, régularité
- Leur fatigabilité et capacité à rester concentrés sur la tâche

D) L'accompagnement technique

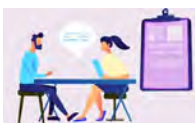
La conseillère socioprofessionnelle et les encadrants techniques travaillent ensemble et avec un objectif commun : accompagner vers une réinsertion socio-professionnelle. Les encadrants techniques organisent les activités dans le but de faire acquérir aux salariés en contrat aidé, les comportements professionnels attendus en entreprise.

Ils les aident à retrouver des repères professionnels pour la consolidation des projets d'insertion en utilisant les règles existantes dans le monde du travail ordinaire.

Des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) à l'extérieur des sites (en entreprise), des informations collectives, ainsi que des formations sont proposées.

Des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) à l'extérieur des sites (en entreprise), des informations collectives, ainsi que des formations sont proposées.

Le travail d'accompagnement socio-professionnel a conduit à :



100% des salariés ont réalisés des entretiens individuels et tous ont signé une **Convention d'Objectifs et de Moyens** renouvelée à chaque renouvellement de contrat.



20 salariés ont réalisé 27 **PMSMP**,



10 salariés en parcours ont bénéficié de **formations externes** en lien avec leurs parcours individuels d'insertion (5 bénéficiaires étaient au RSA) pour un montant total de **30831€** **de cout formation**



18 Salariés ont participé à des **formations internes sur les compétences de bases numériques**

18 salariés ont terminé leur contrat pour 77,77% de **sorties positives** (emploi de plus de 6 mois, durable et/ou formation qualifiante ou certifiante).

Les activités économiques développées au sein des ACI

Les chantiers d'insertion de CMS s'inscrivent dans l'Insertion par l'Activité Economique. La finalité est l'accès à une insertion durable au travers de l'emploi ou de la formation des personnes bénéficiaires du RSA, travailleurs en situation de handicap, jeunes ou demandeurs d'emploi de longue durée.

Les personnes sont salariées de l'association via un CDDI (Contrat de Travail à durée Déterminée d'Insertion), pour une durée de 4 à 24 mois.

Une mise en situation professionnelle est proposée sur des activités supports telles que :

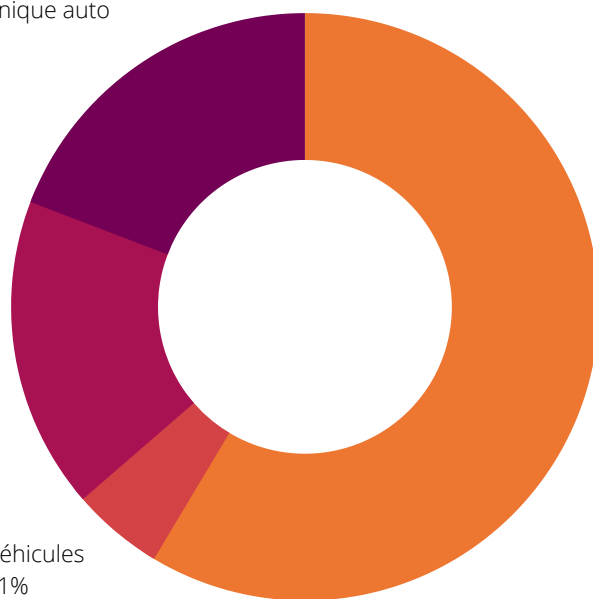
- L'entretien, réparation, le nettoyage de véhicules et vélos
- Le réemploi de produits de secondes mains (tri, collecte, valorisation)
- Des services de communication digitales et numériques aux entreprises, associations et petites collectivités
- Des services de proximités aux particuliers

5 ACI ont été agréées en 2021. 3 ayant démarrés en cours d'année, les activités ne sont pas uniformément développées tout au long de l'année.

Prestations et ventes pièces mécanique auto
19.2%

Formations et Prestations
17.2%

Vente véhicules
5.1%



Vente Recycleries
58.6%

L'activité principale reste la vente de produits de seconde main en recycleries ; la vente est réalisée depuis nos 3 boutiques citoyennes et solidaires de Calvi, Corbara et Francardo.

L'entretien et la réparation de véhicules s'entend sur les activités de ventes de pièces et prestations afférentes, la vente de véhicules solidaires et la location solidaire.

Le troisième poste est la formation professionnelle qui ne relève pas le l'IAE.

Les 3 Nouveaux chantiers d'insertion agréés en 2021 ayant démarré leur activité tardivement, l'année 2021 a été consacré à la mise en place, l'organisation. Le chiffre d'affaires n'est pas significatif de l'activité.

	2021	
	Nombre de prestations réalisées	Chiffre d'affaires
Vente de véhicules solidaire	8	14 880
Location solidaire	193 jours	1160
Entretiens/Réparation	676	59 003
Déménagements/Débarras	-	
Ventes Recyclerie Calvi		155 662
Livraisons balagne	136	3 205
Momox (livres) Balagne	1987 livres	1 059
Ventes Recyclerie Francardo		15 074
Livraisons Francardo	-	-

Le nombre de prestations réalisées a évolué selon les chantiers par rapport à l'année précédente ; Une baisse relative en garage solidaire (676 interventions ont été réalisées en 2021, contre 654 en 2020 compensée par une augmentation des ventes).

Le chiffre d'affaires est en hausse par rapport à 2020 (+49,7%). Cela s'explique par la sortie partielle de crise sanitaire (déconfinement), et la mise en oeuvre d'une seconde équipe en simultanément, en fin d'année.

Voici un schéma permettant d'observer nos actions concrètes de revalorisation des livres avec

MOMOX :

2623

Livres toujours en ventes

1987

Livres vendus



 15 arbres sauvés

 241 680L d'eau économisés

 344 kg de CO2 non rejetés

LA FORMATION PROFESSIONNELLE : METTRE EN PLACE DES SOLUTIONS GLOBALES EN FAVEUR DE L'INCLUSION DURABLE

Le pôle formation a obtenu la **certification Qualiopi** en 2021 :

La certification « Qualiopi » vise à attester de la qualité du processus mis en oeuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences et permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers

546 personnes reçues en formation

1714 h

5 formatrices dont 2 en insertion



Les thématiques de formation principales :

- Les ateliers techniques de recherche d'emploi dans le cadre d'un marché Pole emploi (clause d'insertion)
- La formation VALORISER SON IMAGE PROFESSIONNELLE (VSI) dans le cadre d'un marché Pole emploi (clause d'insertion)
- La formation ACTIV'PROJET 2 dans le cadre d'un marché Pole emploi (clause d'insertion)
- Le conseil en image professionnelle réussir on entretien d'embauche
- L'accompagnement projet Mobilité Insertion (MBI) dans le cadre d'un marché avec le Pôle emploi Le PTI (Remobilisation vers l'emploi des publics B-RSA) dans le cadre d'un marché avec la Collectivité de Corse (co-traitant de la BGE CORSE)

LES ACTIVITÉS INNOVANTES DE RETOUR À L'EMPLOI

1/ LE DISPOSITIF DU « #LAB'EMPLOI » pour DESIGNER DES PROJETS

« L'esprit d'entreprendre n'est pas inné ou donné, mais se construit ».

Il combine des représentations identitaires, mais aussi des attitudes et des compétences sur lesquelles la formation peut agir. Parmi les priorités de ce dispositif figure la volonté de sensibiliser tous les salariés en parcours à l'entrepreneuriat, quelles que soient leurs filières d'insertion.

Il s'agit donc d'établir et de mettre en place un référentiel de formation concernant tous les salariés des structures d'insertion par l'activité économiques de Corse (AI, ACI, ETTI...) afin de les sensibiliser aux enjeux de l'entrepreneuriat et d'éveiller leur esprit d'entreprendre. Plus largement, il s'agit d'amener un bénéficiaire à être acteur, à entreprendre sa vie et ce, quelle que soit son projet professionnel...

De nombreux individus passeront ainsi par des phases entrepreneuriales et des changements de statuts.

L'entrepreneuriat, qui dépasse la démarche individuelle, doit être vécu par les salariés en insertion comme une possibilité d'ouverture personnelle et professionnelle valorisante.

C'est du circuit raccourci et démultiplié vers l'emploi !



Le dispositif offre aussi aux employeurs un canal de diffusion alternatif : les commerçants de proximité, les associations locales partenaires, des bénévoles ... toutes celles et ceux qui animent les quartiers de toutes les villes. Les commerçants eux sont valorisés dans le lien de proximité qu'ils créent au quotidien. Tout le monde est gagnant avec Décoll'ton Job !

Décoll'ton job est une idée basée sur le partage et la proximité des commerçants.

En s'appuyant sur un réseau de bénévoles, commerçants et autres habitants du quartier, de nombreuses offres sont ainsi mis à portée de main des personnes en recherche.

LA LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMERIQUE

1/ PAR LA MÉDIATION NUMÉRIQUE FRANCE SERVICE

CMS a été agréé en 2021 pour des activités de médiation numérique France SERVICES. Elle a recruté en novembre un médiateur numérique sur un CDD de 18 mois qui est entré en formation à distance WEBFORCE3. Les activités de médiation démarreront en janvier 2022 selon le catalogue développé par l'ANCT.

Depuis octobre, nous proposons également des aides de types « **aidants connects** » par la formation de 4 salariés habilités.



2/ AU SEIN DE NOTRE TIERS LIEU FABLAB CAFÉ

CMS développe une variante sociale du FAB LAB et investissons le domaine de l'éducation numérique solidaire. Nous avons développé en Balagne le concept de « FabLab Solidaire » à destination notamment des publics en insertion (sortis du système scolaire, en recherche d'emploi, accompagnés par des structures relais (mission locale, association), ...), des Demandeurs d'emplois pour les remobiliser sur des projets ou créer du lien intergénérationnel en proposant aux seniors d'aborder la question de la culture numérique. Proposé sous l'appellation « FabLab Café », cet espace solidaire est un outil de proximité au service de l'inclusion sociale. Financé en parti par la Collectivité de Corse dans le cadre de SALVEZZA.

Les activités :

- ateliers de médiation numérique : formation
- accès au droit : formation, conseil, assistance aux démarches
- découverte de la création numérique
- Ateliers de fabrication numérique

2021 EN CHIFFRES



PARTENARIATS, INSTANCES D'ÉCHANGE ET DE REGULATION

Les partenariats

Les partenaires sont multiples et s'articulent autour de 6 thèmes :

1/ Recrutement des salariés :



- Prescripteurs habilités
- Services orienteurs

2/ Résolution des problématiques sociales :



Tous acteurs sociaux : tutelles, avocats, etc...

3/ Accompagnement professionnel :



4/ Elaboration et mise en place des plans de formation :



uniformation

Aract

Organismes de formation (Chambre de Commerce et d'Industrie, AFPA, SARL PROJETS, GIPACOR etc.)
Pôle Emploi

5/ Préparation à la sortie :

Relais à la sortie du dispositif (Correspondants de parcours, Référents uniques, Référents Territoriaux Insertion, etc...)

6/ Partenariats stratégiques et financiers :



Les instances d'échange et de régulation

Les C.T.A

Outre les salariés de l'ARS qui assurent l'accompagnement des bénéficiaires des chantiers, nous organisons régulièrement des comités techniques auxquels participent les chargés de mission :

- de Pôle Emploi,
- du Service Territorial d'Insertion du Conseil Départemental,
- de la mission locale.

Ces comités sont des lieux d'échange sur les parcours, projets et évolution des bénéficiaires, ainsi que sur l'opportunité des renouvellements de contrats arrivant à terme.

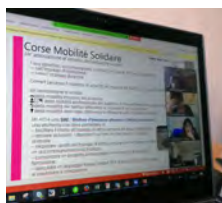
En 2021, il a été organisé 2 comités techniques.



2021 EN ARRÊT SUR IMAGE



Démarrage du projet SEVE EMPLOI porté par la FAS (12 mois)



Observatoire transfrontalier #Mednewjob



SEVE EMPLOI Séminaire de direction

Démarrage ACI de Francardo



Lancement expérimentation DECOLL TON JOB Région



Démarrage ACI Chantier connecté

Séminaire National en Equipe



Accompagnement Mobilité Insertion - MBI



DEFILE à Porto Vecchio



Visite de Mme la Ministre de l'Insertion



Inauguration Site de Francardo Punente



Obtention de la certification QUALIOPi



Les Boites solidaires

***En route
pour
2022 !!***

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PENDANT L'ANNÉE 2021

La structure continue d'être impactée par les efforts de diversification d'activité des chantiers d'insertion en vue d'atteindre l'équilibre financier.

Chaque service fournit un effort d'installation, de développement et de cohabitation.

La convention ACI continuera de porter sur 28 postes en CDDI dont 14 B-RSA et 2 CDII (nouveau dispositif). Nous devrions également expérimenter le contrat passerelle pour aller encore plus loin dans l'accompagnement vers l'emploi durable...

Parallèlement à cela la situation financière requiert certains constats :

- ▶ Malgré les efforts de la Banque en notre faveur, notre découvert autorisé reste un peu faible en regard des charges de personnels
- ▶ Des disponibilités de trésoreries insuffisantes
- ▶ Des soutiens publics validés mais versés avec beaucoup de retard
- ▶ Un différé des versements des aides aux postes qui ont creusés la trésorerie avec en parallèle la mise en œuvre d'une régularisation au trimestre affectant également la trésorerie;
- ▶ Un désinvestissement voire un désintérêt total des collectivités de Balagne pour l'IAE

BESOINS ET PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2022

La nécessité de consolider le modèle économique nous contraint à repenser l'ensemble de notre organisation. Pour ce faire nous avons sollicité un DLA.

Les conclusions sont imparables :

- ▶ Poursuivre la diversification des activités économiques pour : proposer une offre de professionnalisation plus large des salariés en insertion, sans cesse innover socialement, être moteur du développement territorial...
- ▶ Mobiliser les clauses d'insertion des marchés publics via les collectivités
- ▶ Consolider la part des financements publics ; la Balagne étant une micro région rurale ou il n'existe pas de lignes de cofinancement possible de type CUCS, PLIE, PTI, FSE, FEDER... nous devons obtenir un engagement financier plus important de la part des collectivités pour maintenir notre positionnement comme ACI ;
- ▶ La perspective de mobiliser des financements sur les lignes de droits communs existants dans chaque région au travers de nos activités : économie circulaire, mobilité inclusive, lutte contre la fracture numérique...
- ▶ Positionner CMS comme un outil multi-compétences dans l'accompagnement des politiques de l'emploi

Les principaux axes stratégiques porteront sur :

Le développement de nouvelles activités d'IAE pour consolider notre offre sur le territoire, diversifier les métiers, proposer et offrir au territoire de nouveaux services innovants

- Promouvoir notre catalogue de formation
- Le développement des ateliers recyclerie-confection sur le site de Francardo et la valorisation des productions et de l'offre de services associés
- La consolidation des activités de Francardo qui manquent encore de dynamisme et de lisibilité
- ▶ Propulser les activités du FABLAB CAFE par un programme d'animation ambitieux

Le renforcement des liens avec les acteurs économiques, dans une logique gagnant-gagnant et la progression de l'accompagnement socio-professionnel au travers des immersions, d'ateliers emploi, de formalisation de contrats d'objectifs, etc.

Le maintien d'une démarche Qualité, et d'amélioration continue des pratiques professionnelles notamment par la mise en œuvre de la démarche d'habilitation CEDRE (chantier Ecole)

La consolidation de l'Équipe d'encadrement et d'accompagnement avec le passage de 1,5 ETP d'accompagnement socioprofessionnel et le recrutement d'un assistant administratif

En termes de partenariat :

- Mobiliser du mécénat d'entreprise pour soutenir le développement d'actions de promotions

En conclusion, nous abordons également l'image de Corse Mobilité Solidaire par un changement de nom en 2022 pour rendre à l'association toute la dimension de sa nouvelle dynamique!

LES DONATEURS ET MÉCÈNES 2021



NOS INFORMATIONS FINANCIÈRES



LES PRODUITS

Sur l'année 2021, CMS c'est **1 150 028,15€** de ressources qui se répartissent entre nos différents projets et le développement de nos activités. C'est aussi **49 050,25 €** d'excédent témoignant que les comptes sont à l'équilibre.

Ces ressources viennent à la fois du chiffre d'affaire de nos activités mais également des subventions liées à notre statut d'ACI, et enfin du soutien de nos partenaires publics et privés.

Sur les 780 881 euros de subventions privées, de concours publics et de mécénat :

735 000 € pour le chantier d'insertion et l'accompagnement 45 881 € dans le cadre des aides à l'embauches des permanents et des immobilisations



LES CHARGES

Pour l'année 2021, nos charges se répartissent majoritairement entre les salaires des salariés en parcours que nous accompagnons, et les activités d'accompagnement et d'encadrement correspondant aux charges de personnels des conseillers en insertion professionnelle et aux encadrants techniques. Celles-ci prennent également en compte d'importants achats, notamment liés à la numérisation de nos activités afin de lutter contre la précarité numérique.

Cela comprend l'achat de matériels et autres outils améliorant l'activité des salariés en parcours et permanents.

BILAN ACTIF

3044 - ASSOC CORSE MOBILITE SOLIDAIRE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021			01/01/2020 au 31/12/2020
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	5 000,00	3 603,89	1 396,11	2 482,04
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	36 549,59	36 466,63	82,96	1 271,09
Autres	123 218,02	38 334,64	84 883,38	61 910,02
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	900,00		900,00	
TOTAL (I)	165 667,61	78 405,16	87 262,45	65 663,15
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	46 554,02		46 554,02	60 156,47
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	169 649,27		169 649,27	75 524,83
Valeurs mobilières de placement	300,00		300,00	300,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	19 897,08		19 897,08	51 524,01
Charges constatées d'avance				11,48
TOTAL (II)	236 400,37		236 400,37	187 516,79
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	402 067,98	78 405,16	323 662,82	253 179,94

BILAN PASSIF

3044 - ASSOC CORSE MOBILITE SOLIDAIRE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	35 798,12	18 595,47
Excédent ou déficit de l'exercice	49 050,25	17 202,65
<i>Situation nette (sous total)</i>	84 848,37	35 798,12
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	84 848,37	35 798,12
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	42 938,48	49 364,85
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 312,38	20 292,96
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	143 813,47	116 348,44
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	19 750,12	1 178,31
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		30 197,26
TOTAL (IV)	238 814,45	217 381,82
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	323 662,82	253 179,94

COMPTE DE RÉSULTAT

3044 - ASSOC CORSE MOBILITE SOLIDAIRE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 140,00	1 995,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	14 880,00	6 150,00
<i>Dont ventes de dons en nature</i>	14 880,00	6 150,00
Ventes de prestations de service	290 310,14	183 631,81
<i>Dont parrainages</i>		330,00
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	780 881,76	417 304,05
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	53 657,77	68 801,48
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	8 908,13	88 523,12
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	250,21	427,87
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 150 028,01	766 833,33
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	52 225,26	53 331,50
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	253 748,34	175 137,18
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	15 471,04	7 459,08
Salaires et traitements	693 004,85	424 244,25
Charges sociales	67 065,52	74 210,32
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	15 458,44	14 092,26
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	322,35	217,58
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 097 295,80	748 692,17
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	52 732,21	18 141,16
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	0,14	1,29
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	0,14	1,29
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	181,35	54,88
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	181,35	54,88
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-181,21	-53,59

COMPTE DE RÉSULTAT

3044 - ASSOC CORSE MOBILITE SOLIDAIRE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	52 551,00	18 087,57
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		1 190,95
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		1 190,95
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	3 500,75	2 075,87
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	3 500,75	2 075,87
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-3 500,75	-884,92
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 150 028,15	768 025,57
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 100 977,90	750 822,92
EXCÉDENT OU DÉFICIT	49 050,25	17 202,65

DETAILS DES COMPTES

DÉTAIL RÉSULTAT CHARGES

3044 - ASSOC CORSE MOBILITE SOLIDAIRE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	52 225,26	53 331,50
6021000000 FOURNITURES D'ATELIER / GARAGE	42 078,05	44 852,02
6071000000 MARCHANDISE A	247,21	5 279,48
6073000000 ACHATS DE VEHICULE D'OCCASION	9 900,00	3 200,00
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	253 748,34	175 137,18
6040000000 ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATIONS	1 732,01	2 088,78
6061000000 FOURNITURES NON STOCKABLES (EA	1 822,01	1 699,84
6061200000 ELECTRICITÉ	6 214,94	3 404,23
6061300000 CARBURANT	10 833,98	4 910,71
6063000000 FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE	877,21	2 216,51
6063010000 FOURNITURES ATTELLU MUBILITA	885,63	970,27
6063020000 FOURNITURES ATTELLU D'ECO CREA	5 592,71	4 445,84
6063200000 FOURNITURE PETIT ÉQUIPEMENT	8 144,22	6 880,62
6064000000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	7 937,35	8 784,40
6064010000 FOURNITURES ADMIN ATTELLU MUBI	654,36	244,32
6110000000 SOUS-TRAITANCE GÉNÉRALE	600,00	749,99
6132000000 LOCATIONS IMMOBILIÈRES	97 720,00	82 000,00
6135000000 LOCATIONS MOBILIÈRES	3 999,62	1 663,23
6152000000 ENT. SUR BIENS IMMOBILIERS	1 409,07	645,36
6156000000 MAINTENANCE	1 870,09	1 549,43
6156010000 MAINTENANCE SECURITAS DIRECT	1 209,48	583,08
6156030000 MAINTENANCE EXTINCTEUR	1 479,72	644,00
6161000000 ASSURANCES MULTIRISQUES	12 555,70	10 744,47
6181000000 DOCUMENTATION GÉNÉRALE	487,25	486,77
6226000000 HONORAIRES	12 254,40	15 738,77
6228200000 REMUNERATION / FORMATION	30 837,80	5 773,40
6236000000 CATALOGUES ET IMPRIMÉS	210,26	400,52
6237000000 PUBLICATIONS		605,19
6238000000 POURBOIRES DONS COURANTS	300,00	
6241000000 TRANSPORTS SUR ACHATS	514,26	540,84
6251000000 VOYAGES & DÉPLACEMENTS	22 747,38	10 693,09
6251010000 DÉPLACEMENTS ATTELLU MUBILITA	515,27	458,36
6257000000 RÉCEPTIONS	13 354,20	2 428,15
6261000000 AFFRANCHISSEMENTS	507,65	251,37
6262000000 TÉLÉPHONE	5 110,56	1 500,89
6270000000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉ	423,33	899,82
6272000000 FRAIS SUR ÉMISSIONS D'EMPRUNT	11,48	338,52
6277000000 FRAIS SUR CARTES DE CRÉDIT	303,80	150,41
6281010000 COTISATIONS	632,60	646,00
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	15 471,04	7 459,08
6333000000 PART. EMPLOYEUR FORM. PROFESSI	13 235,38	6 612,62
6351300000 AUTRES IMPÔTS LOCAUX	946,23	676,29
6354000000 DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE	1 152,84	22,76
6378000000 PROVISIONS CHARGES FISCALES	136,59	147,41
Salaires et traitements	693 004,85	424 244,25
6411000000 SALAIRES, APPOINTEMENTS	672 945,53	341 095,24
6412000000 CONGÉS PAYÉS	11 104,72	11 984,12
6414000000 INDEMNITÉS AVANTAGES DIVERS	8 555,24	9 967,30
6419000000 ACTIVITE PARTIELLE	399,36	61 197,59
Charges sociales	67 065,52	74 210,32
6450000000 CHARGES DE SÉCURITÉ SOCIALE PR	870,98	884,71
6451000000 COTISATIONS À L'URSSAF	46 139,46	28 527,06
6452000000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	2 764,00	2 578,44
6453100000 COTISATIONS RETRAITE HUMANIS	9 598,18	6 450,47
6453200000 COTISATIONS PREVOYANCE CHORUM	3 981,90	2 721,64
6475000000 MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	2 455,20	2 196,00
6480000000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	1 255,80	30 852,00
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	15 458,44	14 092,26
6811200000 DOTATION AMORT IMMO CORPORELLE	15 458,44	14 092,26
Dotations aux provisions		2021

DÉTAIL RÉSULTAT CHARGES

3044 - ASSOC CORSE MOBILITE SOLIDAIRE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	322,35	217,58
6580000000 CHARG DIV. DE GEST COURANTE	322,35	217,58
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 097 295,80	748 692,17
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	181,35	54,88
6611000000 INTÉRÊTS DES EMPRUNTS ET DETTE	181,35	54,88
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	181,35	54,88
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	3 500,75	2 075,87
6712800000 PÉNA. AMENDES FISCALES & PÉNAL	249,00	537,00
6720000000 CHARGES EXPETIONNELLES EXERCIC	3 251,75	1 538,87
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 500,75	2 075,87
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES CHARGES	1 100 977,90	750 822,92
EXCÉDENT	49 050,25	17 202,65
TOTAL GÉNÉRAL	1 150 028,15	768 025,57

DÉTAIL RÉSULTAT PRODUITS

3044 - ASSOC CORSE MOBILITE SOLIDAIRE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 140,00	1 995,00
7561010000 ADHESION T0 30E	180,00	585,00
7561020000 ADHESION T1 15E	960,00	1 410,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	14 880,00	6 150,00
7073000000 VENTE DE VEHICULES	14 880,00	6 150,00
Dont ventes de dons en nature	14 880,00	6 150,00
Ventes de prestations de service	290 310,14	183 631,81
7012000000 VENTE DE PRODUITS FINIS ATTELL	178 256,37	90 565,67
7061010000 PRESTATIONS MO T0 60E	10 742,50	11 600,50
7061020000 PRESTATIONS MO T1 30E	16 146,76	14 053,70
7061110000 PIÈCES DÉTACHÉES ET PRESTATION	16 997,66	12 513,80
7061120000 PIÈCES DÉTACHÉES ET PRESTATION	15 116,40	27 312,74
7063000000 LOCATION DE VEHICULES		330,00
7064000000 PRESTATION DE SERVICE CMS	51 890,00	26 852,90
7088000000 AUTRES PDTS D'ACTIVITÉS ANX	1 160,45	402,50
Dont parrainages		330,00
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	780 881,76	417 304,05
7400000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	215 019,09	34 390,06
7421000000 SUBVENTION ACI ATTELLU MUBILIT	139 272,86	97 413,69
7422000000 SUBVENTION ACI ATTELLU D'ECO C	414 273,28	189 500,30
7430000000 SUBVENTION CDC HAUTE CORSE	12 316,53	96 000,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	53 657,77	68 801,48
7544100000 DONNS MANUELS	53 657,77	68 801,48
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	8 908,13	88 523,12
7910000000 TRANSF. CHGS D'EXPLOITATION	2 507,91	5 335,84
7912000000 ACTIVITE PARTIELLE		75 305,91
7914200000 AVANT. NAT. EXPLOIT. : SALAIRE	6 400,22	7 881,37
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	250,21	427,87
7580000000 PROD DIV DE GESTION COURANTE	250,21	327,87
7585000000 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		100,00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 150 028,01	766 833,33
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	0,14	1,29
7681000000 INTÉRÊTS CPTES FIN. DÉBITEURS	0,14	1,29
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	0,14	1,29

DÉTAIL RÉSULTAT PRODUITS

3044 - ASSOC CORSE MOBILITE SOLIDAIRE

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		1 190,95
7720000000 PRODUITS EXCEPT EXERCICES ANTE		1 190,95
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 190,95
TOTAL DES PRODUITS	1 150 028,15	768 025,57
DÉFICIT		
TOTAL GÉNÉRAL	1 150 028,15	768 025,57

BUDGET PREVI

Exercice du 01/01/2022 à

Charges 2022									
N° compte	libellé	BUDGET GLOBAL	CMS Formations / Prestations (hors IAE)	BUDGET TOTAL IAE	IAE				
					CHANTIER CONNECTE CALVI	CONCIERGE RIE FRANCARDO	EcoCreazione FRACARDO	ATELLU MUBILITA	ECO CREAZIONE BALAGNE
60	Achats	87948	3753	84195	8650	3900	13200	38413	20032
	Marchandises et matières prem	59237	0	59237	7800	500	10000	28546	12391
	dont fournitures ateliers	31446		31446	7800	500		23146	
	dont fournitures recyclerie	22391		22391			10000		12391
	véhicules d'occasion	5400		5400				5400	
	Achats non stockés	28711	3753	24958	850	3400	3200	9867	7641
	dont carburant	7748	974	6774	600	600	1200	2400	1974
	dont EDF	6150	1700	4450	250	600	600	1500	1500
	dont achats de prestations	2600		2600		200	200	2000	200
	Dont fournitures administratives	4334	500	3834		500	400	1467	1467
	Dont fournitures entretien	4600	500	4100		1200	500	1200	1200
	Dont eau	3279	79	3200		300	300	1300	1300
61.62	Charges extern. Et autres	180570	36307	144263	12803	5643	8875	52881	64061
	Prestations services (comptabilité...)	8775	2 300	6475	875	300	300	2 500	2 500
	Documentation générale	361	261	100	100				
	Maintenance générale	4280	120	4160	120	150	150	3 620	120
	Maintenance extincteur	2115	65	2050	250	250	250	300	1 000
	Maintenance alarme	2035	359	1676		0	600	718	359
	Loyer	64272	13 272	51000	2 400	0	0	13 500	35 100
	Location informatique	5930	920	5010	1 200	200	1 200	1 440	970
	Assurance	14491	150	14341	616	700	700	11 640	685
	autres services extérieurs	21245	1 200	20045				9 105	10 940
	CAC	4170	210	3960	210	200	400	1 680	1 470
	Formation	4081	1 200	2881	639			600	1 642
	Annonces et insertions	224	90	134				112	22
	Foires et expositions	75		75					75
	Transports sur achat	1402		1402	700	234		234	234
	Publication , site internet, insertions	1760		1260	800	100	100	80	180
	Voyages et déplacements Corse M Sol	12239	12 239	0					
	Voyages et déplacements Garage	3500		3500				3 500	
	Voyages et déplacements Recycleries	7000		7000			3 500		3 500
	Voyage et déplacement fab lab	2500		2500	2 500				
	Voyage et déplacement Cnciergerie	2000		2000		2 000			
	Réception	3908	808	3100	500	300	300	1 000	1 000
	Frais postaux	4785	1 200	3585	240	495	450	1 200	1 200
	Téléphone et internet	7720	1 200	6520	1 440	500	500	1 440	2 640
	Services bancaires	1703	213	1490	213	214	425	213	425
63	Impots et taxes (hors IS)	6746	299	6447	1500	0	0	2547	2400
	Uniformation (16 salariés)	5846	299	5547	1200			2247	2100
	Taxe EoM	900	0	900	300			300	300
	Droit enregistrement divers	0		0					
64	Ch. De personnel Permanent	362813	68772	294041	47677	37828	70077	56651	81808
	SALAIRE BRUT ETI	130260		130260	21429	14538	17308	28 523	48 462
	CH.PATR ETI	43591		43591	10150	5531	6 938	9 538	11 433
	SALAIRE BRUT COORDINATION direction	36000		36000	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200
	CH.PATR COORDINATION	13200		13200	2 640	2 640	2 640	2 640	2 640
	SALAIRE BRUT CIP (par nb d'ETP sur ACI)	21600		21600	1662	3323	4985	4154	7477
	CH.PATR cip	3692		3692	738	738	738	738	738
	SALAIRE BRUT PERMANENTS ACC. EMPLOI	44400	44400	0					
	CH. PATR PERMANENTS ACC. EMPLOI	14400	14400	0					
	SALAIRE BRUT PERMANENTS administratifs	16056		16056	3211	3211	3211	3211	3211
	CH. PATR PERMANENTS administratifs	3231		3231	646	646	646	646	646
	Salaires bruts Contrats d'apprentissages	28560	9900	18660			18660		
	CH Patronales Contrats d'apprentissages	7822	72	7750			7750		
641	Charges de personnel Insertion	510192	0	510192	39240	78480	117792	98100	176580
	SALAIRE BRUT	485232		485232	37320	74640	112032	93300	167940
	CH.PATR	24960		24960	1920	3840	5760	4800	8640
65	Autres charges gest. Cour.	500	0	500	0	0	0	250	250
		500		500				250	250
		0							
		0							
66	Charges financières & autr.	1320	1200	120	0	0	0	60	60
		1320	1200	120				60	60
67	Charges exeptionnelles	15787	711	15076	168	1746	0	5600	7562
		14587	711	13876	168	1746		5000	6962
		1200		1200				600	600
68.69	Dotation au amort. & prov.	3028	0	3028	2938	0	0	45	45
	Montant total amort. Mat	3028		3028	2938			45	45
		0		0					
TOTAL GENERAL DES CHARGES		1 168 904 €	111 042 €	1 057 862 €	112 976 €	127597	209944	254547	352798
DEFICIT 2022									

Certifié conforme le 14/02/2022,

Le Président
Joseph Emmanuelli



 CORSE
MOBILITE SOLIDAIRE
Associateur pour le développement de projets
d'économie sociale, solidaire et durable en Corse
Siège social : Montemaggiore - 20214 MONTMAGGIORE
04 94 66 30 84
corsemobilitesolidaire@orange.fr
Siret: 808 665 285 00017 - APE: 9499Z

L'association Corse Mobilité Solidaire
est soutenue financièrement par

